



## FRAIS PERÇUS

**I. EMOLUMENTS FIXES PAR LE DECRET DU 8 MARS 1978 modifié par le décret du 16 mai 2006, par le décret du 21 mars 2007 ; par le décret du 17 février 2011 et enfin par le décret du 26 février 2016 ; par l'arrêté du 26 février 2016 et l'arrêté du 28 octobre 2016 : consultable sur demande ou sur notre site internet [www.gmt.notaires.fr](http://www.gmt.notaires.fr)**

Parce que le notaire remplit une fonction d'intérêt public, la rémunération au titre du service notarial est strictement réglementée et fait l'objet d'un tarif. Les clients conservent donc la garantie d'une rémunération prévisible et transparente.

### **II. HONORAIRES NON FIXES PAR DECRET**

Les tarifs ci-dessous concernent la facturation de base. Toute prestation nécessitant des démarches complémentaires sera soumise à une facturation complémentaire qui sera approuvée au préalable par le client.

#### **Droit immobilier**

Procuration sous signatures privées : .....	30,00 eur. TTC
Compromis ou promesse de vente/achat.....	200,00 eur. TTC
Dépôt de pièces de lotissement : .....	1 500,00 eur. TTC
Etat descriptif de division - copropriété : .....	1 500,00 eur. TTC
Etat descriptif en volumes : .....	1 500,00 eur. TTC
Evaluation maison ou appartement : .....	150,00 eur. TTC
(barème pour l'évaluation d'une maison individuelle ou un appartement hors frais kilométriques appliqués sur la base du barème fiscal)	
Evaluation propriété agricole : .....	200,00 eur. TTC par heure sur place
(barème pour l'évaluation d'une maison individuelle ou un appartement hors frais kilométriques appliqués sur la base du barème fiscal)	
Négociation immobilière : perception de l'honoraire	
* jusqu'à 50.000 €	3.000 € TTC
* fraction de prix comprise entre 50.001 et 150.000 €	6 % TTC
* fraction de prix comprise au-delà de 150.001 €	4 % TTC
Négociation immobilière sur vente INTERACTIVE : perception de l'honoraire	
* jusqu'à 50.000 €	3.000 € TTC
* fraction supérieure à 50.001	6 % TTC
Et forfait d'honoraires de 1.200 euros TTC supplémentaires.	

#### **Droit de la famille**

Testament olographe : .....	60,00 eur. TTC
Convention de quasi usufruit : .....	400,00 eur. TTC
Acte de non opposition à changement de régime matrimonial .....	400,00 eur. TTC
Dossier de renonciation à succession .....	100,00 eur. TTC
Dossier d'adoption – requête au juge.....	400,00 eur. TTC
Dépôt de pièces constatant la saisine .....	120,00 eur. TTC
Etablissement situation active / passive en l'absence de déclaration de succession....	360,00 eur. TTC
Paiement de factures dans le cadre des successions, au-delà de 15 factures.....	12,00 eur. TTC par paiement

#### **Droit des affaires**

Cession de fonds de commerce : .....	2,5 % HT du prix avec minimum de 1 500,00 eur TTC
.....	
Conclusion ou renouvellement d'un bail commercial : .....	1 mois de loyer hors taxes avec un minimum de 500,00 eur TTC
.....	
Location-gérance : .....	1 mois de loyer hors taxes avec un minimum de 600,00 eur TTC
.....	
Constitution de société civile : .....	600,00 eur. TTC
Constitution de société commerciale : .....	960,00 eur TTC
Mise à jour de statuts de société : .....	250,00 eur TTC
Transformation et fusion de sociétés : .....	1.300,00 eur TTC
Cession de titres société : .....	3,00 % HT du prix avec minimum de 1 200,00 eur TTC
.....	
Pacte Dutreil : .....	800,00 eur TTC
Dépôt de kbis de société : .....	240,00 eur TTC
Suivi annuel de société (assemblée générale annuelle) : .....	360,00 eur TTC
Rédaction d'assemblée générale de société : .....	80,00 eur TTC
Dissolution de société : .....	600,00 eur TTC
Liquidation de société : .....	600,00 eur TTC